

© DG Trésor

Lettre économique d'Egypte

N° 57 – Février 2016

Le sentiment en ce début d'année est très mitigé pour les observateurs de l'économie égyptienne. Du côté positif il est toujours possible de compter sur la robustesse de la consommation intérieure et sur un retour partiel des investissements étrangers qui, avec une inflation contrôlée à un niveau cependant élevé, permettent de projeter un taux de croissance légèrement inférieur à 4 % pour l'année 2015/2016. Mais les problèmes traditionnels demeurent, telle la disponibilité en devises ou l'indice PMI qui ne remonte toujours pas, voire s'aggravent, avec une situation extérieure nette du système bancaire négative ou bien le commerce extérieur égyptien qui ne représente plus que 10% du PIB. Les mesures restrictives évoquées dans la LEE N°56 vont malheureusement accentuer ces tendances et l'on note déjà une forte baisse des exportations. Les réformes structurelles prévues par le gouvernement comme l'introduction de la TVA ou la loi sur le service public doivent maintenant absolument être mises en œuvre./

Franc Sécula
Conseiller économique

France - Egypte

Le commerce France-Egypte en 2015

Guilhem Roger

guilhem.roger@dgtrésor.gouv.fr

Les partenaires commerciaux de l'Egypte:

Année fiscale 2015/16 (en M USD)	
Etats-Unis	6101
Chine	5932
EAU	5756
Arabie Saoudite	5405
Italie	4407
Allemagne	3896
Royaume Uni	3310
France	3289
Inde	3198
Turquie	3048

Source: BCE

D'après les douanes françaises, les échanges commerciaux entre la France et l'Egypte ont enregistré en 2015 **une légère baisse de 1,1% pour un montant de 2,58 Mds EUR** (contre une hausse de 2,8% en 2014 pour 2,61 s Md EUR). Cette évolution confirme la stabilité du volume des échanges bilatéraux depuis leur baisse de 18% sur l'intervalle 2011-13, période de forte instabilité politique. D'après la Banque Centrale d'Egypte, **la France est le 8^{ème} partenaire commercial** de l'Egypte sur l'année fiscale 2014/15¹ (4% des échanges totaux égyptiens), en hausse d'une place par rapport à 2013/14 (3,6% des échanges).

Le solde commercial bilatéral, traditionnellement excédentaire explose (+202%) pour atteindre 1,6 Md EUR. En 2014, il avait enregistré une hausse de 240% à 544 M EUR. L'Egypte constitue le 8^e excédent commercial de la France en 2015 (19^e en 2014).

Les exportations françaises vers l'Egypte ont augmenté de 33,8% en 2015 pour atteindre 2,1 Mds EUR (hors secteur de l'armement), soit leur plus haut historique. Cette reprise confirme la tendance observée en 2014 (+17,2%), après deux années successives de baisse. **L'Egypte est le 7^e client de la France dans la région ANMO et reste son 1^{er} client au Proche Orient.** Les principaux postes à l'exportation sont les céréales (340 M EUR), les produits pharmaceutiques (230 M EUR), les moteurs et turbines (146,4 M EUR), les instruments de mesure, d'essai et de navigation (98,9 M EUR), les automobiles (95 M EUR),

¹ En Egypte, l'année fiscale court du 1^{er} juillet au 30 juin.



Lettre économique d’Egypte n°57 – Février 2016 © DG Trésor

les équipements de communication (84,2 M EUR), les produits chimiques (68,5 M EUR), l’aluminium (63,3 M EUR), les produits laitiers et fromages (60,1 M EUR) et les produits pétroliers raffinés (52,3 M EUR). Selon la Banque Centrale d’Egypte, **la part de marché de la France s’est renforcée à 4%** (2,4 Mds USD) **en 2014/15** contre 2,8% en 2013/14. **La France se classe ainsi au 6^{ème} rang des fournisseurs de l’Egypte**, en progression de quatre rangs par rapport à 2013/14.

En baisse chaque année depuis 2012 (-2% à 1,3 Md EUR), **le volume des importations françaises d’Egypte a diminué de moitié (-54.4%) en 2015 à 472,8 M EUR**. **L’effondrement du montant des achats de pétroles (-79,5% à 110,1 M EUR)**, qui représentaient 52% du total des importations en 2014 (23% en 2015) **est la principale explication de cette diminution**. Les achats d’engrais connaissent également une forte baisse (-55%) à 56,3 M EUR. Cette évolution occulte la hausse des importations de textiles et en particulier de vêtements de dessus (+9,7% à 34,8 MEUR) et de dessous (+33,1% à 23.5 M EUR) ainsi que celles d’articles de mailles (+21,2 % à 14,9 M EUR).

Cette diminution reflète **le changement de la situation énergétique de l’Egypte**, devenue importateur net d’hydrocarbures et dont l’industrie a vu son fonctionnement perturbé par les pénuries d’approvisionnement énergétique **ainsi que l’effondrement du cours du brut**.

Selon la Banque Centrale d’Egypte, la France est devenue en 2014/15 **le 7^e client de l’Egypte (856,2 M USD) avec 3,9% de ses exportations totales** (5^{ème} client en 2013/14 ; 5,5% du total).

Relations bilatérales

Visite du président chinois en Egypte

Guilhem Roger

guilhem.roger@dgtresor.gouv.fr

Dans le cadre de sa tournée de 5 jours au Proche et Moyen-Orient, **le président chinois Xi Jinping a effectué une visite de deux jours en Egypte les 20 et 21 janvier 2016**. Cette visite fait suite aux deux déplacements du président Al Sissi à Pékin en décembre 2014 et en septembre 2015.

A l’occasion de cette visite, Xi Jinping s’est entretenu avec son homologue et a célébré, dans le cadre d’un concert de la pianiste Lang Lang à Louxor, **le 60^e anniversaire de l’établissement des relations diplomatiques** et le lancement d’une année culturelle entre les deux pays. Le président chinois était accompagné d’une délégation de 150 personnes réunissant ministres, représentants de l’administration et milieux d’affaires. Il est également **intervenue devant la Ligue Arabe** où il a présenté les orientations de la politique arabe de la Chine et annoncé la mise à disposition des pays du Proche et Moyen Orient de **15 Mds USD de prêts concessionnels, de 10 Mds USD de prêts commerciaux et de 10 Mds USD alloués aux projets énergétiques**.

La visite a également donné lieu à la signature de 21 accords de coopération économique, dont 10 lettres d’intention à caractère commercial. Parmi ces dernières, on notera : la construction de la **phase 1 de la nouvelle capitale administrative** (palais des Congrès, Parlement, 12 ministères) pour un montant de 2,7 Mds USD, les projets **de centrales à charbon** de Dongfang Electric et Shangai Electric, le projet de State Grid Co of China pour la **construction d’un réseau de transmission électrique** (650 M USD), une offre de



Lettre économique d’Egypte n°57 – Février 2016 © DG Trésor

construction d’une **centrale nucléaire** à Dabaa (1GW, 5 Mds USD), le projet d’investissement de China Harbor dans le **développement d’un nouveau quai du port d’Alexandrie** (500 M USD), le projet de construction par AVIC d’un **métro léger** entre Le Caire et la ville industrielle du 10 de Ramadan et l’investissement par 100 sociétés chinoises de 2,5 Mds USD dans la **zone économique du canal de Suez**.

La visite a également permis la signature de plusieurs accords de prêts dont **1 Md USD par la Banque Centrale de Chine à son homologue égyptienne et 700 M USD et 100 M USD par la China Development Bank à la National Bank of Egypt et la Banque Misr** respectivement.

La visite a également permis de confirmer **la participation de l’Egypte au projet « One Belt-One Road »** de nouvelles routes de la Soie maritime et terrestre engagés par la Chine. A ce titre, il convient de rappeler que **l’Egypte fait partie des membres fondateurs de l’Asian Infrastructure Investment Bank** créée en 2015.

Enfin, Xi Jinping a fait de **l’Egypte son invité d’honneur au sommet du G20** dont elle assure la présidence et qui se tiendra à Hangzhou les 4 et 5 septembre 2016.

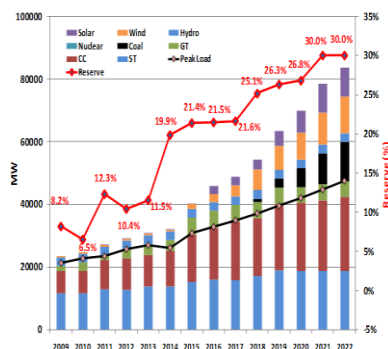
Cette visite illustre la volonté de la Chine de renforcer son poids économique en Egypte. En 2014/15, la Chine était **le deuxième partenaire commercial** (derrière les Etats-Unis) de l’Egypte (5,9 Mds USD), **son premier fournisseur** avec 8,5 % de part de marché (5,2 Mds USD) et **son 10^e client** avec 3,3 % des exportations égyptiennes (736 M USD). Elle reste néanmoins un **investisseur marginal** avec 60,5 M USD de flux en 2014/15 pour un stock d’IDE qui s’élèverait à 0,5 Md USD. Près de **1220 entreprises chinoises seraient implantées en Egypte**.

Politiques publiques

Ludovic Haren

ludovic.haren@dgtresor.gouv.fr

Le mix énergétique égyptien:



Source: EEDC

Développement du charbon comme source d’électricité

Le gouvernement égyptien a confirmé son intention de donner au charbon un rôle plus important dans le mix énergétique du pays. Selon le plan stratégique 2018-2030 établi par le ministère de l’Electricité, il est prévu que **le charbon représente 15% des sources énergétiques pour la génération d’électricité en 2030**, impliquant la construction de centrales thermiques **d’une capacité totale d’environ 15 000 MW**.

Un premier accord pourrait être signé dès mars 2016 par la compagnie nationale d’électricité EEHC avec la société émirienne Al Nowais pour la construction en BOO (Build Operate Own) **d’une centrale au charbon d’une capacité de 2460 MW** à Ain Moussa (près de Suez). **Le montant de l’investissement est estimé à 4,5 Mds US\$, financés à 70% par Al Nowais et à 30% par des investisseurs de Singapour, de Corée du Sud et d’Egypte**. Les études d’impact environnemental ont par ailleurs été achevées.

A l’occasion de la visite du Président chinois au Caire, **deux lettres d’intention ont été signées par EEHC avec les entreprises chinoises Dongfang Electric Corp**, pour la construction clé en main d’une centrale d’une capacité combinée de 1980 MW (2 Mds USD) et **Shanghai Electric**, pour la construction d’une centrale d’une capacité combinée de 2640 MW (2,2 Mds USD et 3,1 Mds LE). Ces centrales seront situées à Hamrawein (Mer Rouge).



Enfin, le groupe égyptien Orascom, allié aux émiriens d'IPIC, prépare également un projet de construction d'une centrale à charbon de 3000 MW à Hamrawein.

Par ailleurs le ministre de l'Environnement Khaled Fahmy a confirmé que **l'utilisation du charbon pour la génération d'électricité par l'industrie**, principalement les cimenteries, autorisée par un décret d'avril 2014, respectait strictement toutes les contraintes environnementales.

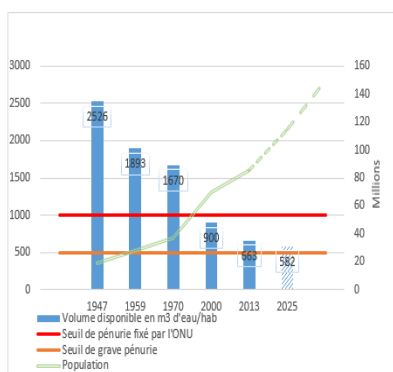
Politiques publiques

Les enjeux de l'eau en Égypte

Camille M'jati

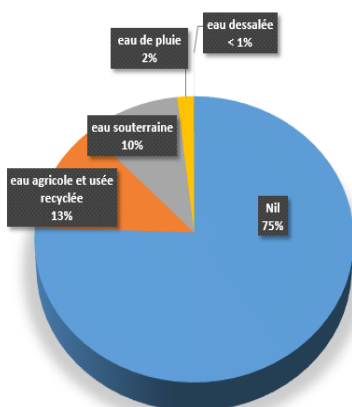
camille.mjati@dgtresor.gouv.fr

La consommation d'eau en Égypte :



Source : ONU, Capmas.

Origine de l'eau consommée :



Source : ministère du Logement

Les ressources hydriques de l'Égypte (environ 60 Mds m³/an), à 95% issues du Nil, sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants du pays qui risque d'être exposé à terme à une grave pénurie d'eau. La consommation d'eau annuelle de l'Égypte, à 82% à destination du secteur agricole, excède les ressources de 15 à 25 Mds m³/an, déficit principalement couvert par la réutilisation de l'eau agricole. Celui-ci qui risque de s'accroître en raison d'une forte croissance démographique

Ainsi, un agencement efficace des ressources et la lutte contre le gaspillage constituent un défi de premier ordre pour le pays, notamment du fait des conséquences sur le débit du Nil de la construction de barrages en amont, en particulier de l'aménagement par l'Éthiopie du barrage du Millénaire sur le Nil Bleu.

Le secteur de l'eau et de l'assainissement est principalement géré par le secteur public, notamment le ministère du Logement pour la création et l'exploitation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement, le ministère de l'Irrigation et des ressources hydriques et celui de l'Agriculture et de la bonification des terres pour l'utilisation agricole et la gestion des ressources en amont.

La réorganisation institutionnelle du secteur de l'eau en 2004 a permis une ouverture à l'implication des acteurs privés. Ce processus est marqué par l'utilisation croissante des PPP afin de développer les infrastructures du secteur, en particulier les usines de dessalement et les stations d'épuration. Le gouvernement a aussi approuvé en 2015 l'augmentation progressive des tarifs de l'eau, traditionnellement très faibles et a mis en place une deuxième en hausse au 1^{er} janvier 2016.

Des aménagements conséquents ont été réalisés à partir des années 2000 pour accroître la couverture en eau potable, qui atteint désormais 97,5% de la population selon le ministère du Logement, grâce au doublement de la taille du réseau de distribution, au triplement du nombre de stations de traitement et à l'augmentation de 36% de la production d'eau en une décennie. La construction d'usines de dessalement dans les gouvernorats de la Mer Rouge, de Marsa Matrouh et du Sinaï est une des priorités de cette stratégie malgré leur coût élevé.

Les autorités égyptiennes ont fait de l'amélioration du réseau et des infrastructures d'assainissement leur priorité et bénéficient d'un appui conséquent des bailleurs de fond dans ce domaine. La faible couverture du réseau (officiellement 56% au niveau national et 15% en régions rurales) et la croissance rapide des besoins constituent un risque sanitaire et environnemental de taille.

En plus de la construction d'infrastructures d'assainissement, le renforcement de la législation environnementale et de son application, notamment pour réduire le rejet des effluents industriels et agricoles dans le Nil et les canaux d'irrigation, sont donc une nécessité pour réduire le risque sanitaire et économique que fait peser la dégradation de la qualité de l'eau dans le pays.



Brèves et indicateurs

Guilhem Roger

guilhem.roger@dgtresor.gouv.fr

Brèves économiques

- **L'indice PMI s'établit à 48,2 au mois de décembre** contre 45 au mois de novembre.
- D'après le ministre du Pétrole, **le montant des impayés aux compagnies pétrolières atteignait 3 Mds USD à la fin du mois de décembre**, contre 2,7 Mds USD à la fin du mois d'octobre.
- D'après la Banque centrale, **le déficit de la balance des paiements a atteint 3,7 Mds USD au premier semestre de l'année fiscale 2015/16**, contre un excédent de 410 M USD à la même période l'an dernier. Le déficit de la balance courante atteint 4 Mds USD alors que le compte capital et financier enregistre un excédent de 1,5 Md USD.
- Les **revenus du canal de Suez on atteint 5,2 Mds USD en 2015**, en baisse de 5,3% par rapport à 2014 (5,5 Md USD).
- La Banque Mondiale a revu ses **prévisions de croissance pour l'Égypte de 4,2 à 3,8%** pour l'année 2015/16 (World Economic Outlook).
- **Le Parlement égyptien nouvellement élu a tenu sa réunion inaugurale le 10 janvier**, après 3 ans de suspension.
- Selon la BCE, la **dette externe de l'Égypte atteignait 46,1 Mds USD** (12,6% de PIB) au T1 2015/16, contre 44,9 Mds USD (13,2 % de PIB) au T1 2014/15.
- Selon la BCE, la **dette domestique brute de l'Égypte atteignait 2 259 Mds LE** (79,7% de PIB) au T1 2015/16, contre 1 839 Mds LE (76,5% de PIB) au T1 2014/15.
- L'Égypte s'est classée **88^e au classement 2015 de l'indice de perception de la corruption** réalisé par Transparency International.



Brèves et indicateurs

Indicateurs

Indicateurs trimestriels		Juil-sept 2014/15	Oct-déc 2014/15	Jan-Mars 2014/15	Avril-juin 2014/15	Juil-sept 2015/16
Taux de croissance réel du PIB (y/y)		6,8%	4,3%	3%	2,1	3,1
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-9,7	-10,4	-9,4	-9,2	-10
	<i>dont hydrocarbures</i>	-1,1	-0,6	-1	-0,9	-1,2
	Balance des services	2,1	1,8	0,3	0,5	1,7
	<i>Revenus du tourisme</i>	2,2	1,9	1,5	1,9	1,7
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,5	1,4	1,2	1,3	1,4
	Transferts privés (nets)	4,7	4,7	5	4,9	4,3
	Compte courant	-1,4	-2,9	-4,1	-3,8	-4
	Compte de capital et financier	0,8	0	6,1	10,7	1,5
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,8	1	2,9	0,7	1,4
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	0,3	-2,4	0,0	1,4	-1,4
	Balance des paiements	0,4	-1,4	-0,03	4,8	-3,7
Indicateurs mensuels 2015		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	7,9	9,2	9,7	11,1	11,1
	Inflation sous-jacente	5,6	5,5	6,3	7,4	7,2
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	8,75	8,75	8,75	8,75	8,75
	Taux de refinancement	9,75	9,75	9,75	9,75	9,75
Taux de change au dernier jour du mois	LE pour 1EUR	8,79	8,75	8,84	8,28	8,50
	LE pour 1USD	7,83	7,83	8,03	7,83	7,83
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		18,1	16,3	16,4	16,4	16,4

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à franc.secula@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de



Auteur : Service Economique du Caire

Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire

Rédigée par : Camille M'jati, Ludovic Haren, Guilhem Roger

Revu par : Franc Sécula ; Guilhem Roger

Version du 18/02/2016



Lettre économique d'Egypte n°57 – Février 2016 © DG Trésor

l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue
dans cette publication.